



12^e Nuit de la construction – 30 au 1 juillet 2018

Objectif :

Les candidats disposent de 18 heures entre samedi 17h et dimanche 11h pour construire un objet volant selon le thème de la 12^e nuit de la construction. Le pilote et constructeur doit fournir tous les éléments nécessaire à la construction de son modèle.

L'édition 2018 est placée sous le thème du **soulevé de charge**. Tous les participants devront présenter leur modèle terminé le dimanche à 11h.

L'objectif est de décoller du sol (piste en herbe) sans aide d'un système externe à l'avion, puis de faire un tour de piste. L'atterrissage sur la piste valide la charge soulevée. Celui qui emporte la masse la plus importante remporte le concours.

Règlement :

- Le modèle doit avoir une **envergure maximale de 150cm**.
- La motorisation doit se faire avec une hélice de maximum 12" de diamètre.
- L'organisateur met à disposition des masses (plomb).
- Les gyroscopes ou systèmes de stabilisation automatique sont interdit !
- **La construction doit se faire en intégralité au terrain** de l'AMC, aucune boîte de construction ou pièces prédécoupées ne seront tolérés.
- Le concurrent doit prévoir le matériel et les outils nécessaires à la construction de son modèle.
- Tous les modèles doivent décoller de la piste de l'AMC, sans aide externe.
- **Chaque participant doit agir de manière responsable, ranger sa place et évacuer ses déchets.**

L'AMC met à disposition quelques machines (fil chaud, scie à chantourner) ainsi que des tables avec une surface définie pour chacun des constructeurs / pilotes.

Il est impératif de s'inscrire à l'avance car la place est limitée, le nombre maximum de pilotes est de 20. Le tarif d'inscription, 30.- CHF, inclus les repas du samedi soir et du dimanche midi ainsi que les apéritifs. Une buvette sera tenue durant toute la durée du concours.

Inscription et renseignements: nuitdelaconstruction@amc-geneve.ch ou 076 / 393 65 11

Les places de constructions sont sous tente en extérieur, prévoir des habits chauds selon les conditions météo, le club house servira de dortoir pour ceux qui le souhaitent.

Venez défier les autres pilotes et emporter le trophée!

Le pilote doit considérer en toutes situations la sécurité comme priorité. Il doit être en possession d'une assurance valable et présenter une attestation s'il n'est pas affilié à la FSAM. Il est responsable de la construction et du pilotage.